

Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg



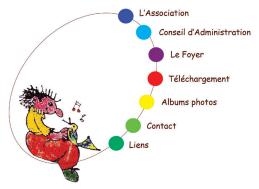


1877 - 2021

144 ème anniversaire de l'Association des Anciens Élèves

du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg.

Date : 6 mars 2021 au Foyer de la Jeunesse Charles Frey (Séance à huis clos)



http://www.aaecharlesfrey.org

www.facebook.com/ Association-des-Anciens-Elèves-du-Foyer-de-la-Jeunesse-Charles-Frey https://www.facebook.com/groups/foyercharlesfrey/

Rapport d'activités 2020

1. L'assemblée générale ordinaire - exercice 2019 du 8 mars 2020

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey à 10h30 le 8 mars 2020, en présence de :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, président du conseil d'administration du Foyer de la Jeunesse

Monsieur Pierre BOUAT, directeur du Foyer de la Jeunesse

Monsieur Roland BAUER, membre du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse

Monsieur Roland FLURY représentant la Passerelle d'Azur

- Cinquante anciens élèves et amis.

2. Bureau du Conseil d'Administration pour l'année 2020

Suite aux élections de l'assemblée générale, le bureau a été constitué comme suit :

Président : Christian PFEIFFER

Vice-présidente: Mireille TRAUTMANN-LONSDORFER

Trésorière: Francine MONNE-MORILLE

Secrétaire : Yolande SCHAER

3. Prêts et secours

En 2020, aucun prêt n'a été sollicité par les membres. Sur le fonds de secours nous avons aidé plusieurs anciens pensionnaires: soutien financier, aides alimentaires, annonces décès, achat literie, achat matériel paramédical.

4. Cotisations 2020

Au point divers, la cotisation annuelle pour l'année 2020 a été fixée en assemblée générale à $8 \in$. Une autre proposition a été faite de redescendre à $5 \in$.

Pour trouver un compromis acceptable, l'assemblée a voté majoritairement pour une cotisation à 8€.

5. Événements familiaux - Décès en 2020

Annette MOSER décédée le 3 mars 2020 à 62 ans

Gaby KOCH décédée le 24 août 2020 à 71 ans

Fernande HEITZ décédée le 27 août 2020 à 71 ans

Robert REISS décédé le 1er octobre 2020 à 99 ans

Gilles RIGOBERT décédé le 8 novembre 2020 à 58 ans

Marie Odile JOHANPETER décédée le 17 octobre 2020

Patricia BERTHELIER décédée le 14 décembre 2020 à 53 ans

Lucie SENE décédée le 20 décembre 2020 à 95 ans

6. Activités de l'Association des Anciens

8 mars 2020 : Fête annuelle des anciens élèves au Kurgarten - Neudorf

La fête annuelle a été l'activité principale de l'année 2020 en raison de la pandémie. La fête -143 ème assemblée générale de notre association - a connu une fréquentation moyenne avec 82 repas servis lors du déjeuner festif. Ce 143 ème anniversaire a donc eu lieu pour la deuxième fois dans un restaurant , au chalet du Kurgarten à Strasbourg-Neudrof.

. . . / . . .

Recettes: 3230,00 €

Repas 2065, € Dons pour la fête 612, € Tombolas 553, €

Dépenses : 2018,99 €

Achat lot pour la tombola 188,99 €
Pourboire personnel de salle 60,00 €
Facture des repas fête des anciens 1700,00 €

Bilan final

- * 3230 € de recettes
- * 2018,99 de dépenses soit un résultat positif de 1 211,01 €

Le prix de revient p/personne du repas est de 20 € . L'Association avait fixé à 25,-€ p/personne le prix du repas hors boissons .

Juillet 2020: Newsletter 2020

Une newsletter d'une page recto-verso a repris dans les grandes lignes les résultats de la fête annuelle de mars. C'est une réalisation qui s'ajoute à la diffusion de la Gazette annuelle. Cela permet une information rapide et succincte sur l'état des résultats financiers de la fête annuelle. Cette newsletter permet également le recouvrement de cotisations et de dons.

Elle présentait également :

- un extrait du rapport d'activités de l'Assemblée Générale du Dimanche 8 mars 2020
- un appel à cotisation et/ou dons.

Newsletter envoyée à 411 anciens pensionnaires (407 en France et 4 Allemangne)

Dépenses pour la newsletter :

Frais d'envoi : 203,52 Coût imprimeur : 275,00 total : 478,52

Récolte dons après envoi Newsletter = 526,00

Solde positif = 47,48 €

Aout 2020 Journée d'été du comité a été annulé.

Conseil d'Administration du 31 octobre 2019

L'association a vécu au rythme des deux confinements. Une seule réunion a eu lieu pour l'ébauche d'un règlement intérieur, qui devra préciser et compléter certaines règles de fonctionnement de l'association. Les membres invités à notre réunion ont tous reçu par courriels, les statuts officiels approuvés en 2006. Le président a préparé l'ébauche d'un règlement intérieur pour réfléchir aux modifications à apporter à l'organisation générale de l'association.

L'ébauche d'un règlement intérieur à discuter et à approuver

Dans la proposition du règlement intérieur proposé à la lecture, ce qui est en gras est « une modification et/ou une précision » par rapport aux statuts officiels.

Cette réflexion aura été le maître mot de ces derniers mois, suite à l'assemblée générale du mois de mars 2020 et ses dérapages. Pour ne pas revivre la même situation, le président et les membres titulaires et suppléants de l'association ont eu l'idée d'établir un règlement intérieur précisant d'avantage les us et coutumes de cette dernière en lien avec les statuts officiels approuvés en 2006. Le comité du Conseil d'Administration est favorable, à l'unanimité, aux modifications proposées dans le règlement intérieur. Ce règlement intérieur sera d'abord adressé pour relecture au Ministère de l'Intérieur, et pour entrer en vigueur devra être validé en assemblée générale.

Décision autour de la fête annuelle 2021

Suite à notre réunion du comité de direction, l'association ne veut prendre aucun risque et vivra une année blanche. Il n'y aura aucun rassemblement, ni fête annuelle avec repas pour l'année 2021.

Pour rappel, suite au repas du 8 mars 2020, un participant a été hospitalisé en réanimation et une participante a été déclarée positive.

Pour clore les comptes de l'année 2020, l'assemblée générale 2020 se fera, en petit comité (avec la jauge définie par le gouvernement - à ce jour 10 personnes!) et avec respect des gestes barrières et sans moment de convivialité. Il est totalement imprévisible de définir une quelconque date.

L'année 2021, nous permettra, de préparer la rencontre de notre 145ème anniversaire début 2022.

Information sur la taxe transport

Le19 juillet 2019, nous avons reçu un courrier pour nous annoncer la décision de l'Eurométropole d'abroger l'exonération de la taxe transport. Suite à notre recours, à ce jour, nous n'avons pas été resollicité.

7. L'Association et le Foyer de la Jeunesse

Nous pouvons évoquer les bonnes relations avec le Conseil d'Administration de l'établissement et la direction de l'établissement.

L'établissement Foyer de la Jeunesse Charles Frey a acheté 20 livres supplémentaires «Souvenirs d'Enfance».

Subvention annuelle

Le Foyer de la Jeunesse Charles Frey et son conseil d'administration a octroyé la subvention annuelle. Elle est passé de 550 à 600 €.

Permanence associative - Bureau des Associations

La permanence organisée presque tous les 1^{ers} mercredis du mois hors vacances d'été, dans un bureau mis à disposition au Foyer Charles Frey, n'a pas pu se tenir en 2020.

• Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse

Le Président Christian PFEIFFER, participe régulièrement aux séances du Conseil d'Administration de l'établissement.

8. Site Internet de l'Association et réseaux sociaux

L'association existe sur les réseaux sociaux grâce à son site Internet et sa page Facebook.

Le coût de maintenance du site avec l'hébergement (serveur haute disponibilité-renouvellement du nom du domaine) représente une dépense de 360-€ par an. L'animation du site est faite par le président. Les statistiques nous permettent d'annoncer une moyenne de 5 à 6 visites du site par jour. (Par exemple le 3 février , il y a eu 15 visites.) Certaines visites donnent lieu à des échanges écrits voire des rencontres avec le Président. Néanmoins cette activité sur les réseaux sociaux, ne profite pas à la fréquentation de l'assemblée générale et du repas annuel, sauf de très rares exceptions.

9. État des activités en cours pour 2021

- Annulation des activités collectives en raison de la pandémie, pas d'assemblée générale en présentielle en 2021
- Diffusion (annuellement) de la Gazette de l'association (en début d'année) et newsletter en juillet



10. BILAN FINANCIER & COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2020

NATURE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations des membres	554,00	
Dons et legs	1155,07	
Fonds de secours		500,00
Secours - aide financière		,
AVANCES ET REMBOURSEMENTS	125,87	125,87
Paiements et remboursements		
SUBVENTION	600,00	
Subvention annuelle du Foyer de la Jeunesse Charles Frey		
PRODUITS FINANCIERS ET INTERETS	939,49	
Intérêts placement CAT+ livret bleu		
Assemblée générale et Fête des Anciens	3230,00	2018,99
Repas au restaurant	2065,00	1700,00
Pourboire personnel de service		60,00
Gerbe monument aux morts		70,00
Lots tombola	553,00	188,99
Dons pour la fête	612,00	
Fonctionnement et activités diverses	462,00	3596,35
Repas Comité/réviseurs aux comptes		295,05
Livre Souvenir 140ème (vente)	462,00	
Frais d'impression (gazette, newsletter)		573,10
Frais d'expédition Gazette, livre, Newsletter		550,27
Dépenses concours Pâques aux enfants du Foyer Charles Frey		369,58
Charges financières (tenue compte+carte bancaire)		146,00
Assurance RC (Allianz)		158,83
Charges administratives (cartouches, pochettes, enveloppes,ramettes)		409,78
Frais maintenance site internet Widgie		360,00
Frais de bouche avec anciens		69,20
Dotation aux membres (cadeaux naissance, réussite examen)		294,54
Annonces mortuaires		370,00
TOTAL RECETTES ET DEPENSES 2020	7 066,43	6 241,21

SOLDE AU 31/12/2020	93 752,39
Caisse	109,09€
CREDIT MUTUEL - courant	2 063,27 €
CREDIT MUTUEL - livret bleu	76 840,20 €
CREDIT MUTUEL - placements	14 739,83 €

BILAN FINANCIER EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020

Soide au 31/12/2019		DEPENSES
Caisse	201,99 €	Fête des Anciens
CREDIT MUTUEL - courant	1 084,64 €	Fonds de Secours
CREDIT MUTUEL - livret bleu	77 441,00 €	Fonctionnement
CREDIT MUTUEL - placements	14 199,54 €	Divers
		Envoi Livres
	4 1 2 2 2	Avances
total	92 927,17 €	total
RECETTES		Solde au 31/12/2020
Fête des Anciens	3 230.00 €	Caisse
Cotisations	554,00 €	
Dons	1 155,07 €	CREDIT MUTUEL - courant
Produits financiers et intérêts	939,49 €	CREDIT MUTUEL - livret bleu
Subvention	600,00 €	CREDIT MUTUEL - placements
Remboursement Avances	125,87 €	
Vente livres	462.00 €	
SAME INVISO	402,00€	
total	7 066 43 €	fotal
total	7 066,43 €	total
Réviseur aux comptes: Marianne KURTZ	2	Réviseur aux comptes: TROMPETER Lucien
La trésorière : Francine MONNE	,	Le Président : Christian PFEIFFER

11. Commission de révision des comptes

La commission de révision des comptes s'est réunie le mercredi 27 février 2021 au Foyer de la Jeunesse Charles Freybureau des Associations en vue de réviser les comptes ci-dessous.

La séance s'est tenue en présence de :

- Marianne KURTZ, réviseure
- · Lucien TROMPETER, réviseur
- Francine MORILLE-MONNE, trésorière
- Christian PFEIFFER, Président

L'association a perçu 1155,07,- € de dons pour l'année 2020. Un reçu fiscal est envoyé aux donateurs.

12. Rapport des réviseurs aux comptes

Marianne KURTZ et Lucien TROMPETER, après vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes)

attestent que:

- l'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2018.
- Les recettes s'élèvent à 7.066,43 € et les dépenses à 6 241,21 € avec un delta positif de 825,22 €.

L'assemblée générale peut donc donner «Quitus à la gestion de la trésorière». (Voté à l'unanimité)

13. Renouvellement des réviseurs pour l'exercice 2020

Madame Marianne KURTZ demande le renouvellement de son mandat pour l'exercice 2020 .

Bruno ZIEDS pose sa candidature pour l'exercice 2021/22. (Voté à l'unanimité)

14. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

«L'Association est administrée par un conseil composé de 12 membres titulaires.

Tous les membres du conseil sont élus pour 2 ans, en assemblée générale à la majorité simple.»

Membres à élire ou à renouveler en 2021 pour deux ans :

Cathie BALZINGER - Baptiste COMES - Roger DIVOUX - Mireille LONSDORFER - Christian PFEIFFER - Linda REINBERGER - Lucien TROMPETER (Tous votés à l'unanimité)

15. Divers

Par un vote à l'unanimité, le règlement intérieur 2020 a été approuvé. (Voté à l'unanimité)

nanimité)

6 241,21 €

2 063,27 € 76 840,20 €